

Paris, le 30 avril 2026

Avec 18,3 milliards d'euros de cotisations, l'assurance vie réalise son meilleur mois de mars

- En mars 2026, les cotisations en assurance vie s'élèvent à 18,3 milliards d'euros, en hausse de +17 % par rapport à mars 2025.
- La collecte nette sur le mois s'établit à +6,0 milliards d'euros, en hausse de +2,2 milliards d'euros par rapport au même mois de 2025.
- Au premier trimestre 2026, la collecte nette des PER assurantiels atteint +2,1 milliards d'euros, en hausse de +3 % par rapport à la même période de 2025.

Les cotisations en assurance vie atteignent 18,3 milliards d'euros en mars 2026

En mars 2026, les cotisations en assurance vie s'élèvent à 18,3 milliards d'euros, en forte hausse de +2,6 milliards d'euros, soit +17 % par rapport au même mois de 2025. Elles atteignent ainsi leur plus haut niveau pour un mois de mars. Le plus haut niveau précédent remonte à mars 2025, avec 15,7 milliards d'euros de cotisations. En mars 2026, les supports en unités de compte (UC) et les supports en euros affichent une progression comparable (+17 %). Depuis le début de l'année, les cotisations atteignent 57,0 milliards d'euros, en hausse de +6,9 milliards d'euros, soit +14 % par rapport aux trois premiers mois de 2025. Cette dynamique concerne à la fois les supports en UC (+15 %) et ceux en euros (+13 %). La part des UC dans les cotisations s'établit à 38 % sur le mois de mars 2026 et à 41 % depuis le début de l'année.

À 12,3 milliards d'euros, les prestations du mois sont en hausse de +0,5 milliard d'euros, soit +4 %, par rapport à mars 2025. Les prestations progressent de +15 % pour les supports en UC et à +1 % pour ceux en euros. Depuis le début de l'année, les prestations s'établissent à 37,7 milliards d'euros, en hausse de +1,2 milliard d'euros, soit +3 % par rapport aux trois premiers mois de 2025. Cette progression concerne essentiellement les supports en UC (+11 %), et dans une moindre mesure ceux en euros (+1 %).

La collecte nette de mars 2026 s'établit donc à +6,0 milliards d'euros, en hausse de +2,2 milliards d'euros par rapport à celle du même mois de l'année précédente. Elle atteint ainsi son plus haut niveau depuis 2010 pour un mois de mars. Cette dynamique concerne à la fois les supports en UC (+4,0 milliards d'euros) et ceux en euros (+2,0 milliards d'euros). Depuis le début de l'année, la collecte nette s'élève à +19,3 milliards d'euros, supérieure de +5,7 milliards d'euros à celle de 2025 sur la même période. Cette hausse concerne davantage les supports en UC (+15,0 milliards d'euros) que les supports en euros (+4,3 milliards d'euros).

L'encours des contrats d'assurance vie atteint 2 115 milliards d'euros à fin mars 2026, en hausse de +4,6 % sur un an (+94 milliards d'euros).

Au premier trimestre 2026, la collecte nette des PER assurantiels s'élève à +2,1 milliards d'euros

Au premier trimestre 2026, les cotisations (hors transferts) sur les PER assurantiels s'élèvent à 3,3 milliards d'euros pour 240 600 nouveaux PER souscrits, soit +9 % par rapport à la même période en 2025. La collecte nette atteint +2,1 milliards d'euros, en hausse de +67 millions d'euros, soit +3 % par rapport aux trois premiers mois de 2025.

Depuis le début de l'année 2026, les versements sur les PER assurantiels (y compris les transferts) s'élèvent à 4,2 milliards d'euros, en baisse de -18 % par rapport à la même période en 2025.

Les transferts d'anciens contrats d'épargne retraite vers les PER ont représenté 70 600 assurés pour un montant de 952 millions d'euros sur le premier trimestre 2026.

À fin mars 2026, les PER assurantiels comptabilisent 8,1 millions d'assurés pour un encours de 114,8 milliards d'euros. Les entreprises d'assurance représentaient 74 % de l'encours de l'ensemble des PER à fin septembre 2025.

Selon **Paul ESMEIN, directeur général de France Assureurs** : « *La progression continue de l'assurance vie confirme une nouvelle fois sa place de produit d'épargne de référence pour les Français, ce qui est une bonne nouvelle pour le financement et la croissance de l'économie. Le développement du Plan d'épargne retraite s'inscrit dans cette dynamique et témoigne de l'intérêt grandissant des épargnants pour la préparation de leur retraite. C'est pourquoi France Assureurs propose d'en démocratiser la diffusion en entreprise et de faciliter le fléchage d'une partie de l'intéressement et de la participation vers des dispositifs favorisant la sortie en rente, afin de renforcer durablement la sécurité financière des futurs retraités sans peser sur les finances publiques ni sur le coût du travail.* »

[Pour en savoir plus sur l'assurance vie, cliquez ici.](#)

À propos de France Assureurs

France Assureurs est le nom d'usage de la Fédération Française de l'Assurance qui rassemble 254 entreprises d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché des entreprises régies par le Code des assurances. L'assurance est au cœur des enjeux de société : à ce titre, France Assureurs a vocation à prendre une part active au débat public. Elle est l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, qu'il s'agisse des questions de prévention, de protection, d'investissement ou d'emploi. Les données statistiques qu'elle centralise et son expertise lui permettent d'accompagner ses membres dans les évolutions du secteur. France Assureurs s'appuie sur un réseau de correspondants dans l'ensemble des territoires français pour accompagner les élus locaux en cas d'événement de grande ampleur ou pour valoriser les métiers de l'assurance ou encore pour relayer les positions du secteur.

« Mobiliser toutes les énergies de l'assurance pour faire avancer la société en confiance » est la raison d'être de France Assureurs.

France Assureurs - Faire avancer la société en confiance est une marque de la Fédération Française de l'Assurance.

NB : l'arrondi d'un total ou d'une différence n'est pas nécessairement égal à la somme ou à la différence des arrondis de ses composantes. C'est parfois le cas entre la collecte nette d'une part et la différence entre les cotisations et les prestations d'autre part, lorsque ces grandeurs sont toutes trois arrondies en milliards d'euros.

Contacts presse

Jean-Baptiste Mounier
jb.mounier@franceassureurs.fr
+33 (0) 6 76 52 26 55

Camille Bouchat
c.bouchat@franceassureurs.fr
+ 33 (0) 6 82 37 26 69

Fédération Française de l'Assurance

26 boulevard Haussmann, 75009 Paris
Téléphone : +33 1 42 47 90 00 | franceassureurs.fr

LinkedIn : [FranceAssureurs](#)